



En l'honneur du mystère de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie que nous venons de fêter, nous allons réciter les *Sept Gloires de Notre Dame* en méditant sur des extraits de *Munificentissimus Deus*, la Proclamation du dogme de l'Assomption de Pie XII, en les liant avec le mystère de la Corédemption.

Première Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie : L'Immaculée Conception : Dans la proclamation du dogme de l'Assomption, Pie XII lie ce mystère à celui de l'Immaculée Conception : « *Ces deux privilèges sont en effet très étroitement liés... Grâce à un privilège spécial, la Vierge Marie a vaincu le péché par son Immaculée Conception, et de ce fait, elle n'a pas été sujette à la loi de demeurer dans la corruption du tombeau, et elle ne dut pas non plus attendre jusqu'à la fin du monde la rédemption de son corps. C'est pourquoi, lorsqu'il fut solennellement défini que la Vierge Marie, Mère de Dieu, a été préservée dès sa conception de la tache originelle, les fidèles furent remplis d'un plus grand espoir de voir définir le plus tôt possible, par le suprême magistère de l'Eglise, le Dogme de l'Assomption corporelle au ciel de la Vierge Marie.* » (n. 4-6)

Deuxième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: Sa Maternité divine : Pie XII, citant un Père de l'Église, montre le lien qui tient ensemble tous les dons et privilèges de la Sainte Vierge : « *Saint Jean Damascène, qui demeure parmi tant d'autres, le héraut par excellence de cette vérité dans la tradition, lorsqu'il compare l'Assomption corporelle de l'auguste Mère de Dieu avec tous les autres dons et privilèges, proclame avec une puissante éloquence : ... Il fallait que l'Épouse que le Père s'était unie habitât le séjour du ciel. Il fallait que Celle qui avait vu son Fils sur la croix et avait échappé au glaive de douleur en le mettant au monde, l'avait reçu en son sein, le contemplât encore siégeant avec son Père. Il fallait que la Mère de Dieu possédât tout ce qui appartient à son Fils et qu'elle fût honorée par toute créature comme la Mère de Dieu et sa servante* ». (n. 21)

Troisième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: Sa Virginité Perpétuelle : Pie XII cite saint Jean Damascène qui, montrant le lien entre la Virginité Perpétuelle de la Vierge Marie et son Assomption Corps et Âme dans le Ciel, dit : « *Il fallait que Celle qui avait conservé sans tache sa virginité dans l'enfantement, conservât son corps sans corruption même après la mort.* » (n. 21)

Quatrième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: Sa Corédemption universelle : Pie XII évoque la doctrine de la Corédemption, cette union indissoluble de la Vierge Marie avec son Fils dans l'œuvre de notre rédemption, lorsqu'il dit : « *Les Saintes Lettres... nous proposent, comme sous nos yeux, l'auguste Mère de Dieu dans l'union la plus étroite avec son divin Fils et partageant toujours son sort. C'est pourquoi il est impossible de considérer Celle qui a conçu le Christ, l'a mis au monde, nourri de son lait, porté dans ses bras et serré sur son sein, séparée de lui, après cette vie terrestre, sinon dans son âme, du moins dans son corps. Puisque notre Rédempteur est le Fils de Marie, il ne pouvait certainement pas, lui qui fut l'observateur de la loi divine le plus parfait, ne pas honorer, avec son Père éternel, sa Mère très aimée. Or, il pouvait la parer d'un si grand honneur qu'il la garderait exempte de la corruption du tombeau. Il faut donc croire que c'est ce qu'il a fait en réalité.* » (n. 38)

Cinquième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: Sa Médiation Maternelle : Pie XII nous rappelle la doctrine traditionnelle de Marie comme Nouvelle Ève, c'est-à-dire comme Corédemptrice et

Médiatrice, unie à son Fils dans l'œuvre de notre salut, et il indique que son Assomption en est l'effet: *« Il faut surtout se souvenir que, depuis le IIe siècle, les Saints Pères proposent la Vierge Marie comme une Eve nouvelle en face du nouvel Adam et, si elle lui est soumise, elle lui est étroitement unie dans cette lutte contre l'ennemi infernal, lutte qui devait, ainsi que l'annonçait le protévangile, aboutir à une complète victoire sur le péché et la mort, qui sont toujours liés l'un à l'autre dans les écrits de l'Apôtre des Nations. »* (n. 39)

Sixième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: L'Assomption au Ciel corps et âme de Notre Dame : Pie XII explique que la victoire commune sur le démon du Christ et de sa Mère, que son Fils a étroitement uni à Lui dans cette victoire, implique, aussi bien que l'Ascension de Notre Seigneur, l'Assomption de sa Mère Corps et Âme au Ciel : *« C'est pourquoi, de même que la glorieuse Résurrection du Christ fut la partie essentielle de cette victoire et comme son suprême trophée, ainsi le combat commun de la Bienheureuse Vierge et de son Fils devait se terminer par la « glorification » de son corps virginal; car, comme le dit ce même Apôtre, « lorsque ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : la mort a été engloutie dans sa victoire. »* (n. 39)

Septième Gloire de la Bienheureuse Vierge Marie: Le Couronnement de Notre Dame : La Gloire de Notre Dame dans son Assomption au Ciel est l'effet de ses privilèges, c'est-à-dire de son Immaculée Conception, de sa Maternité Divine, de sa Virginité Perpétuelle, et enfin de sa Corédemption, puisqu'Elle est, nous dit Pie XII, la *« généreuse associée du Divin Rédempteur »* ; en effet, Pie XII proclame : *« C'est pourquoi l'auguste Mère de Dieu, unie de toute éternité à Jésus-Christ, d'une manière mystérieuse, par « un même et unique décret » de prédestination, immaculée dans sa conception, Vierge très pure dans sa divine Maternité, généreuse associée du Divin Rédempteur qui remporta un complet triomphe du péché et de ses suites, a enfin obtenu comme suprême couronnement de ses privilèges d'être gardée intacte de la corruption du sépulcre, en sorte que, comme son Fils, déjà auparavant, après sa victoire sur la mort, elle fut élevée dans son corps et dans son âme, à la gloire suprême du ciel où Reine, elle resplendirait à la droite de son fils, Roi immortel des siècles. »* (n. 40)